

Le Venezuela dénonce au Conseil des Droits de l'Homme l'impact d'agressions économiques



Genève, 23 février (RHC) Le président vénézuélien, Nicolás Maduro, a dénoncé au Conseil des droits de l'homme de l'ONU l'impact du blocus économique contre son pays et l'obstacle qu'il représente dans la lutte contre le Covid-19.

Prenant la parole au cours de la première journée du débat de haut niveau de la 46e session du Conseil, le Président a rejeté les plus de 450 sanctions unilatérales imposées par les États-Unis et l'Union européenne contre son pays, sanctions qu'il a qualifiées d'illégales et leur a attribué la provocation d'une crise humanitaire de manière cruelle et préméditée.

Nous sommes confrontés à une agression économique multidimensionnelle, qui a ignoré les appels de l'ONU et du peuple vénézuélien à mettre fin à ces actions au moment de la pandémie, a-t-il averti.

Selon Maduro, les sanctions ont privé le pays sud-américain d'au moins 30 milliards de dollars, qui auraient pu contribuer à la santé et aux droits des personnes.

Les voleurs de fonds vénézuéliens font preuve d'une grande cruauté dans le scénario actuel du Covid-19, a-t-il souligné.

À cet égard, il a appelé l'attention sur les récents appels lancés par la Rapporteuse spéciale sur les droits de l'homme, Alena Douhan, qui s'est rendue à Caracas ce mois-ci, pour qu'il soit mis fin à cette politique en raison de ses effets dévastateurs sur la population.

Maduro a déclaré que malgré cette hostilité, le Venezuela avait réussi à atténuer et à maîtriser la pandémie, grâce aux mesures de protection sociale mises en place et à son système de santé publique gratuit.

Il a également souligné l'utilisation dans son pays de ressources scientifiques, mises à la disposition de la communauté internationale dans la lutte contre le coronavirus SARS-Cov-2, responsable du Covid-19.

Le président du Venezuela a plaidé pour le multilatéralisme en tant qu'instrument pour faire face aux défis mondiaux et a réaffirmé que le blocus et les agressions n'entraveront ni les programmes de sécurité sociale ni la coopération avec le système de l'ONU.

À propos de la volonté de Caracas de travailler avec les différents acteurs du Conseil des droits de l'homme, il a souligné que son pays n'acceptera pas l'ingérence de 'mécanismes inquisiteurs qui prétendent utiliser la juste cause des droits de l'homme pour imposer un changement de régime'.

Par ailleurs, le juge Maikel Moreno, président de la Cour suprême de justice (TSJ), du Venezuela, a qualifié d'illégales les sanctions imposées par l'Union européenne (UE) à des fonctionnaires vénézuéliens et qui portent atteinte à la souveraineté et à la dignité de la nation sud-américaine.

"Elles représentent (les sanctions) une agression ouverte contre la souveraineté vénézuélienne, qui vise à entraver la consolidation de la paix et la compréhension entre les Vénézuéliens, indépendamment de leurs positions politiques et idéologiques", a déclaré Moreno.

Le juge a rappelé que les mesures imposées par le bloc européen à des fonctionnaires vénézuéliens sont contraires au droit international, "la contradiction de sanctionner unilatéralement pour la violation présumée des droits de l'homme, alors que ces sanctions sont en elles-mêmes une violation des droits de l'homme", a-t-il ajouté.

"Le TSJ a été un garant et un promoteur du dialogue au Venezuela et ses décisions ont été centrées sur la recherche permanente des espaces de rencontre et de paix, en nous appuyant sur notre système juridique pour que la justice s'impose", a rappelé le président du TSJ.

Moreno a souligné que les sanctions illégales contre la nation vénézuélienne touchent également le secteur de la justice, "depuis longtemps, de manière systématique, le pouvoir judiciaire et ses fonctionnaires ont été victimes d'une constante agression", a-t-il ajouté.

"Nous ne permettrons pas que les lois nationales et internationales soient violées et nous ne renoncerons pas au serment de défendre l'indépendance, la liberté, la souveraineté et l'intégrité de la nation", a conclu le président du TSJ.

Le ministère des Affaires étrangères du Venezuela a publié un communiqué rejetant fermement la décision du Conseil des Affaires étrangères de l'UE d'imposer des mesures coercitives à l'encontre de 19 fonctionnaires vénézuéliens.

Les nouveaux ajouts à la liste unilatérale de l'organisme régional européen comprennent de hauts dignitaires, des magistrats et des représentants des pouvoirs publics.

Sources Prensa Latina et Telesur)

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/248592-le-venezuela-denonce-au-conseil-des-droits-de-lhomme-limpact-dagressions-economiques>



Radio Habana Cuba